



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLES SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le mercredi 19 octobre 2016 à 19 h 15 à l'école Saint-Philippe.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Caroline Boutin, Isabelle Rossignol, Manuella Lévesque, Florence Paul, Stéphanie Dionne et Éric Maltais.

Enseignantes : Jean-François Richer, Charles Bissonnette et Sabrina Thériault.

Personnel de soutien : Caroline Caron, technicienne en service de garde
Mélania Lévesque, secrétaire d'école

Professionnelle : Isaac Des Gagné-Bouchard

Direction : Denis Bastille

Commissaire : Céline Langlais

ÉTAIENT ABSENTS

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Bastille accueille les membres, souhaite la bienvenue et constate le quorum. Il ouvre la séance à 19 h 15. Proposition d'un tour de table afin de se présenter (nom et école).

Seulement rappeler que madame Florence Paul a été élue pour représenter nos écoles au comité de parents (art. 189) et que son substitut est madame Caroline Boutin.

Comme l'article 58 le stipule dans la Loi sur l'instruction publique, le directeur de l'école préside le conseil d'établissement jusqu'à l'élection du président.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-François Richer, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point autre sujet ouvert.

3. NOMINATIONS

Le directeur de l'école informe les membres qu'il y a lieu d'élire un poste de présidence, un poste de vice-présidence, un poste de secrétaire et un poste de trésorerie du conseil d'établissement.

PRÉSIDENT

CÉ # 16-17-002

ATTENDU la désignation suivante ;

Il est proposé par Mélanie Lévesque, et résolu :

QUE Caroline Boutin agisse comme présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

VICE-PRÉSIDENT

CÉ # 16-17-003

ATTENDU la désignation suivante ;

Il est proposé par Caroline Boutin, et résolu :

QU'Isabelle Rossignol agisse comme vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SECRÉTAIRE

CÉ # 16-17-004

ATTENDU la désignation suivante ;

Il est proposé par Caroline Boutin, et résolu :

QUE Mélanie Lévesque agisse comme secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TRÉSORERIE

CÉ # 16-17-005

ATTENDU la désignation suivante ;

Il est proposé par Mélanie Lévesque, et résolu :

QUE Manuella Lévesque agisse comme trésorière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 (durée de 1 an).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JUIN 2016

CÉ # 16-17-006

Il est proposé par Caroline Caron, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 15 juin 2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI :

La boucle du Grand défi Pierre Lavoie :

Caroline Boutin et Dorisse St-Pierre ont amassé un montant de 2980 \$ qui sera remis à l'école de Saint-Denis pour des activités sportives. M. Denis se chargera de téléphoner à M. Guy Lavoie pour l'inviter à la remise du chèque pour en faire la publication sur le site web de l'école.

5. SIGNATURE DU FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (ART. 70, LIP)

La présidente du conseil d'établissement explique le formulaire de dénonciation d'intérêts. Le formulaire est remis à tous les membres du conseil d'établissement. Les membres complètent le formulaire et le remettent à la secrétaire.

6. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

La présidente du conseil d'établissement explique le formulaire d'autorisation de transmission de renseignements. Les membres complètent le formulaire et le remettent à la secrétaire.

7. CALENDRIER ET HORAIRE DES RENCONTRES DE L'ANNÉE (AU MOINS 5) (ART. 67, LIP)

CÉ # 16-17-007

Le directeur de l'école propose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

Il est proposé par Caroline Boutin, et résolu :

QUE le projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 soit adopté tel que proposé. Toutes les rencontres auront lieu à l'école Saint-Philippe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ART. 63 ET 67, LIP)

CÉ # 16-17-008

Selon l'article 61, le quorum aux séances du conseil d'établissement est la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents.

Selon l'article 63, les décisions du conseil d'établissement sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant le droit de vote. En effet, selon l'article 46, le directeur de l'école participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Par ailleurs, l'article 42 mentionne que les membres de la communauté n'ont pas droit de vote au conseil d'établissement.

Il est important de se rappeler que selon l'article 64 que toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Pour l'exercice des fonctions en lien avec l'article 71, les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

Il est proposé par Isabelle Rossignol, et résolu :

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 soient établies telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES QUI NÉCESSITENT UN CHANGEMENT D'HEURE OU UN DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES HORS DE L'ÉCOLE (ART.87, LIP)

CÉ # 16-17-009

Il est proposé par Isaac Des Gagné-Bouchard, et résolu :

QUE les sorties éducatives pour l'année scolaire 2016-2017 soient adoptées telles que proposées. Si d'autres activités se présentaient, M. Bastille enverra un courriel aux membres du conseil d'établissement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

10. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS (ART. 88, LIP)

CÉ # 16-17-010

Aide individualisée	7 800 \$
École en forme et en santé pour le 3 ^e cycle	1 015 \$
Soutien à l'intégration	3 271 \$
Composition de la classe (Saint-Philippe)	6 300 \$
ÉHDAA	7 188 \$

Nous avons une technicienne en éducation spécialisée à raison de 15 h 30 par semaine. Il y a 8 h à Saint-Philippe et 7 h 30 à Mont-Carmel.

M. Denis a ajouté 4 h dans la classe de Lily à Mont-Carmel et 5 h dans la classe de Françoise à Saint-Philippe.

Un budget spécial est octroyé à l'école de Saint-Denis parce qu'elle a 60 élèves et moins. C'est une mesure spéciale pour la vitalité des petites communautés. Avec ce budget, M. Denis a ajouté 2 h de déjumelage à Florence.

Dans le budget de la composition de la classe à Saint-Philippe, M. Denis a ajouté des heures à Roxanne. Elles sont réparties de la façon suivante :

- 1 h dans la classe de Françoise pour du déjumelage.
- 2 h dans la classe de Julie en accompagnement.

M. Denis précise qu'il n'y a pas eu d'ajout d'heures au 3^e cycle parce que les enseignantes bénéficient d'une heure 30 minutes à cause de l'anglais enrichi. Les enseignantes reprennent ce temps avec les élèves sur des périodes de diner.

Il est proposé par Caroline Boutin, et résolu :

QUE la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2016-2017 soit adoptée telle que proposée en attendant que Denis nous envoie le tableau qu'il recevra lors de sa prochaine réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Isaac mentionne qu'il y a eu une diminution des services complémentaires.

11. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CÉ # 16-17-011

Monsieur Bastille mentionne que le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 est de 1 500 \$.

Il est proposé par Caroline Caron, et résolu :

QUE le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 soit adopté.

Les parents ont reçu la semaine dernière une invitation pour une conférence donnée par M. Richard Robillard et qui a pour thème « L'importance d'intervenir positivement auprès des enfants et des adolescents pour la maturité de leur cerveau ». Cette conférence est organisée par l'école secondaire Chanoine-Beudet avec la participation et la collaboration des écoles primaires et secondaire du secteur de La Pocatière et des écoles primaires du secteur de Saint-Pascal. C'est une participation financière pour notre conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. APPROBATION DU PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF ET DU BILAN DE LA CONVENTION DE GESTION.

D'ici 2018, la loi 105 entrera en vigueur. Cette loi permettra de regrouper les 3 documents en un seul.

CÉ # 16-17-012

Approbation du plan de réussite en lien avec le projet éducatif

M. Denis fait le plan de réussite en lien avec le projet éducatif.

Il est proposé par Caroline Boutin, et résolu :

QUE le plan de réussite en lien avec le projet éducatif soit approuvé tel que déposé.

Approbation du bilan de la convention de gestion

CÉ # 16-17-013

M. Éric Lavoie a fait le bilan de la convention de gestion.

M. Denis en fait la présentation et explique les critères d'évaluation.

Intervention d'Isaac afin de mentionner que les résultats peuvent jouer de beaucoup à cause des petits groupes d'élèves.

Il est proposé par Caroline Caron et résolu :

QUE le bilan de la convention de gestion soit approuvé tel que déposé.

Pour faire suite à l'évaluation de cette dernière, il a été décidé de poursuivre avec la même cohorte d'élèves (5^e année) pour l'année scolaire 2016-2017. Nous pourrions alors constater la progression des élèves depuis le début de l'évaluation.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

13. PROJET BIBLIOTHÈQUE

Les membres du conseil d'établissement ont tous reçu par courriel, la lettre du comité du projet de restauration de la bibliothèque de l'école. Le comité est formé de deux enseignantes, de 4 mamans et de M. Denis.

M. Denis nous fait le portrait du projet.

Pour l'instant, nous évaluons les besoins financiers de notre projet à dix mille dollars (10 000 \$). Ce montant servira à effectuer les achats suivants :

- Matériel de bureau : ordinateur, scanner de livres, étiquettes, etc.
- Étagères et autres accessoires de présentation
- Ameublement : petites tables et chaises, tapis, poufs, coussins, etc.
- Décoration : rideaux, peinture, appliqués muraux, etc.
- Des livres, des livres et encore des LIVRES! (évidemment...!)

14. INFORMATIONS :

14.1 DIRECTION

Suite à la visite du service informatique, M. Denis nous fait part qu'il y a plus de 50 ordinateurs à changer dans nos écoles. Nous devons changer les ordinateurs tous les 5 ans. Il a pris la décision d'acheter 25 portables, ils seront distribués de la façon suivante : 15 à l'école Notre-Dame et 10 à l'école J.-C.-Chapais. Ainsi, les laboratoires informatiques seront éliminés pour laisser la place à des chariots de portables. Le local de l'école Notre-Dame sera mis à la disposition pour la nouvelle bibliothèque et à l'école J.-C.-Chapais, il laissera entièrement la place au service de garde.

14.2 SERVICE DE GARDE

Voici les détails pour les inscriptions pour la déclaration des effectifs au 30 septembre.

	Statut régulier
École Saint-Philippe	27
École Notre-Dame	30
École J.-C.-Chapais	10

Étant donné le peu d'inscriptions au service de garde de Saint-Denis, les journées pédagogiques se dérouleront à Saint-Philippe à moins qu'il y ait 10 enfants d'inscrits lors d'une de ces journées.

Présentation des sorties pour les prochaines journées pédagogiques des 3 services de garde.

- Sortie aux pommes – vendredi 21 octobre (activité sera annulée en cas de pluie).
- Cinéma – vendredi 11 novembre
- Piscine – vendredi 18 novembre

Il est proposé par Éric Maltais, et résolu :

QUE les sorties soient approuvées telles que proposées. Si d'autres activités se présentaient, M. Bastille enverra un courriel aux membres du conseil d'établissement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14.3 ENSEIGNANTS

Mont-Carmel

- Sortie à la Salle André Gagnon le 25 octobre prochain.
- Activités dans les classes pour la fête de l'Halloween.
- Remise des bulletins en novembre.

Saint-Denis

Le personnel de l'école J.-C. Chapais désire adhérer au club de lecture de Scholastic. Il faut obtenir le consentement du conseil d'établissement pour la distribution du catalogue aux élèves. Il n'est pas obligatoire pour les parents de faire des achats. L'école recevra un pourcentage des ventes.

Il est proposé par Caroline Caron, et résolu :

QUE l'adhésion de l'école J.-C. Chapais au club de lecture de Scholastic soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14.4 COMITÉ DE PARENTS

Florence nous fait un petit compte rendu sur la première réunion du comité de parents. Les élections ont été longues. Il y a eu une présentation d'une info-capsule sur les activités éducatives.

Présentation de la politique culturelle.

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Florence demande s'il serait possible de mettre dans le calendrier de chaque mois les dates des rencontres du comité de parents et du CCSEHDAA.

15. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

16. AUTRES SUJETS :

16.1 OPP de Saint-Philippe

Lettre à venir au mois de novembre pour inviter les parents à s'impliquer dans l'OPP.

16.2 Mot de la commissaire

Madame Céline nous fait part qu'elle est là pour nous, elle nous représente au conseil des commissaires. Si nous avons des besoins, des commentaires ou toutes autres suggestions, elle fera le suivi nécessaire aux instances concernées.

17. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

18. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 14 décembre 2016 à 19 h à l'école Saint-Philippe.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 h 30

CÉ # 16-17-0

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Isabelle Rossignol et résolu :

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Caroline Boutin
Présidente

Denis Bastille
Directeur